

NOTE.

On a lu dans les journaux que l'empereur de Russie, Alexandre, avoit refusé la grande croix de Saint-Georges, qui lui avoit été présentée après la bataille d'Austerlitz, où son armée avoit été battue, et qu'il n'avoit voulu accepter que la petite croix. On trouvera la raison de ce fait dans ce que nous avons rapporté des statuts de cet Ordre.

1768.

ORDRE *du Mérite militaire.* (HESSE-CASSEL.)

Institué, le 5 mars 1769, par le landgrave Frédéric II, pour encourager et récompenser ceux des officiers de l'armée qui ne pouvoient prétendre à la décoration du Lion-d'Or, réservée aux officiers généraux.

La marque est une croix d'or à huit pointes, émaillée de blanc, et chargée, au centre, d'un médaillon d'or, fond azur, portant ces mots,

en lettres d'or, *pro virtute bellica*, pour le mérite militaire. *Voy.* page 320, pl. XXV, n° 4.

Les chevaliers portent cette croix à la boutonnière de l'habit, attachée à un ruban bleu lizeré de blanc.

1770.

ORDRE *de la Constance.* (FRANCE.)

En 1770, au mois de septembre, on trouva, dans le vieux château de Chaource près de Bar sur Seine, d'anciens statuts d'un ordre établi autrefois par une comtesse de Champagne, sous le nom d'*Ordre de la Constance*. Des gentilshommes du canton se réunirent pour le faire revivre, et élurent pour grande-maîtresse la dame du lieu, connue par sa bienfaisance envers ses vassaux. Elle donnoit à ceux qu'elle admettoit dans l'Ordre, un cœur de diamans attaché à un ruban bleu que les hommes et les femmes portoient à l'instar de l'ordre du Mérite. On se pourvut ensuite pour obtenir des lettres-patentes qui don-